



**COMPTE RENDU DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
du samedi 19 janvier 2013 de 9h30 à  
13h00  
Université Paris IV-Sorbonne  
Amphi QUINET  
46 rue Saint-Jacques à PARIS, 5<sup>e</sup>.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du PV de l'AG du 29 octobre 2012.
3. Rapport moral et d'activité.
4. Rapport financier.
5. Point sur l'enseignement supérieur et les concours.
6. Euroclassica – *Vestibulum*.
7. Perspectives d'action.
8. Journées d'octobre 2013 et 2014.
9. Calendrier 2013-2014.
10. Questions diverses.

### **Associations présentes**

AGAP (Aix-Marseille), ARELAB (Besançon), ARELABOR (Bordeaux), ARELABretagne, ARDELAC (Créteil), ARELAM (Montpellier), ALPLA (Nancy-Metz), APLG (Nantes), ARELAN (Nice), PALLAS (Paris), GELAHN (Rouen), ARELAS (Strasbourg), ARTELA (Toulouse), ATHENA, THALASSA et Connaissance hellénique.

### **Associations représentées**

ARELACLER (Clermont-Ferrand), ARELAD (Dijon), APLAG (Guadeloupe), APLAAL (Lille), ARELALIM (Limoges), APCELA (Poitiers), AUSPEX (Reims) et ARELAG (Grenoble).

### **24 associations représentées sur 27.**

Le *quorum* est atteint.

\* \* \*

*Sylvie Pédroaréna remercie tout d'abord le président de la Sorbonne, M. le Professeur Barthélémy Jobert, ainsi que M. Paul Demont, Professeur à l'Institut de Grec, notre intermédiaire, grâce auquel nous pouvons nous réunir en ce lieu.*

### **1. Approbation de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du lundi 29 octobre 2012 à Reims.**

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapport moral et d'activité par la présidente.**

Sylvie Pédroaréna remercie Odile Mortier-Waldschmidt et Jeannette Boulay, qui restent en contact permanent avec le bureau et la coordination même si elles ne sont pas présentes physiquement.

Elle adresse aussi ses remerciements à chaque membre du bureau pour la tâche spécifique et indispensable qu'il assume au service de l'association.

Elle exprime enfin la reconnaissance du bureau à toutes les ARELA et à leurs représentants pour leur dynamisme et le caractère sympathique des relations qu'ils entretiennent avec le bureau.

#### **Relations avec le Ministère.**

L'année que nous venons de vivre a été particulière du fait des élections présidentielles et du changement de gouvernement.

- Jusqu'aux élections présidentielles, nos relations avec le Ministère se sont bornées à mentionner les dysfonctionnements qui nous étaient signalés.

- Après les élections, nous avons demandé une audience au nouveau ministre. Les ARELA avaient également envoyé un courrier pour appuyer cette demande d'audience. Seule l'ARELA Strasbourg a obtenu une réponse à cette lettre. Nous avons été reçus très rapidement par le conseiller de Vincent Peillon, Jean-Paul Delahaye, qui vient d'être nommé à la direction de la DGESCO. L'accueil a été plus ouvert que par le passé. En présentant notre association, nous avons insisté sur notre conception non-élitiste de l'enseignement des langues anciennes ainsi que sur le rôle que joue cet enseignement pour contribuer à favoriser l'intégration et le développement d'une culture commune. Lorsque nous avons évoqué les difficultés annoncées pour la rentrée 2012, nos interlocuteurs ont rappelé que cette rentrée n'était pas celle du nouveau gouvernement.

Comme celle de 2013 en revanche sera de sa responsabilité, la CNARELA a adressé une lettre au Ministre et au directeur de la DGESCO (cf. *Cahiers* n°81, janvier 2013), rappelant tous les points sur lesquels nous nous montrerons vigilants. Ces courriers sont restés sans réponse à ce jour, de même que celui qui a été adressé à la même date à la DGESCO, demandant le cumul des points au DNB pour les élèves suivant les options latin et grec en 3<sup>e</sup>, ainsi que la possibilité pour les élèves de Terminale L ayant choisi la spécialité latin ou grec de présenter également leur langue ancienne à l'oral en option facultative, comme cela est admis pour les élèves inscrits en Musique ou en Arts visuels notamment.

- Les motions adoptées lors de l'AG d'octobre ont été communiquées au Ministère sans susciter de réaction.

- La CNARELA s'est associée aux démarches de la Conférence des Présidents en direction du Ministère.

- Nous avons salué la publication du rapport de l'Inspection générale sur les Langues anciennes. Il offre matière à réflexion.

#### **Relations avec l'Inspection générale**

- L'an dernier, lors de l'AG de janvier, nous nous demandions quelle attitude adopter à l'égard du colloque « Langues anciennes/mondes modernes » de janvier 2012. Nous avons été invités au

Comité de préparation. Nous avons assisté à ces journées et avons associé la CNARELA à la déclaration commune de plusieurs associations, qui a été lue en séance plénière. Cependant nous avons déjà évoqué nos réticences à l'égard de la primauté donnée au latin par certains signataires.

- Les relations épistolaires sont toujours bienveillantes et se veulent rassurantes. Madame C. Klein, qui était jusqu'à présent en charge de l'Académie de Besançon, a accepté de préfacier la dernière publication de l'ARELAB et Monsieur P. Soler a invité la CNARELA au colloque sur Jacqueline de Romilly qu'il a organisé au Collège des Bernardins<sup>1</sup>. Il nous a également informés de la parution de l'ouvrage qu'il a publié en collaboration avec Chantal Labre : *Dictionnaire de poésie. Des Modernes aux Anciens*, Paris, Armand Colin, 2012<sup>2</sup>.

- Lors de l'AG d'octobre, nous avons décidé de demander une audience à Madame C. Klein au sujet du rapport dont nous avons fait l'analyse. Celle-ci, n'étant pas disponible avant le mois de janvier, nous a conseillé de demander audience à Monsieur Paul Raucy, doyen de l'Inspection générale des Lettres, qu'elle assisterait. Cette audience vient de nous être accordée pour le 6 février. Il avait été convenu de proposer aux associations amies qui partageraient nos analyses de s'associer à notre démarche : l'APLAES et l'AFPLA-CPL nous accompagneront.

Une discussion s'engage autour de la formation continue en lettres classiques dans les différentes académies. Seules quelques-unes semblent avoir eu pour le moment un retour par rapport au colloque de janvier 2012 organisé par le MEN, plusieurs travaux ayant été mis en ligne sur leurs sites académiques. La décision est prise de mettre les liens sur le site de la CNARELA. Plusieurs représentants d'ARELA prennent alors la parole pour exposer la façon dont est organisée la formation en lettres classiques dans leur académie. L'assemblée décide de demander à toutes les ARELA de faire le bilan sur le volet de la formation, dans la mesure où il semble y avoir une grande disparité entre les académies.

### **Relations avec les associations amies et les syndicats.**

- Nous communiquons régulièrement avec l'ensemble des associations amies.

- Durant la campagne électorale, grâce au concours de diverses ARELA et de THALASSA, nous avons participé à la publication d'un encart dans plusieurs quotidiens (*La Croix*, *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*) appelant les candidats à prendre conscience de l'importance de l'enseignement des langues anciennes. L'initiative de cette action revient à la SEL qui a supporté l'essentiel de son coût.

- Pour protester contre une émission de France Télévision qui mettait en cause la pertinence de la filière Lettres classiques dans l'enseignement supérieur, nous avons proposé la signature d'un texte commun. Nous remercions ici Agnès Joste (GELAHN (Rouen) – Sauver Les Lettres) pour sa rédaction d'un texte dont la rigueur et l'élégance ont été soulignées par les autres associations signataires.

- Cette année, pour la première fois, nous avons invité les associations amies à participer à nos Journées d'octobre et à s'y exprimer durant notre Assemblée générale. Fabrice Poli, de l'APLAES, a répondu à cette invitation. Il souhaite désormais assister à l'ensemble des journées. Nous nous en réjouissons.

- Sonia Mollet, membre de l'ARELABOR (Bordeaux), est engagée dans les instances du SNES où, avec Valérie Sultan, elle plaide avec succès la cause des langues anciennes. Nous nous concertons régulièrement.

- François Martin, de l'ARDELAC (Créteil), chargé des relations extérieures au bureau, nous a représentés régulièrement aux réunions de la Conférence des présidents qui, depuis quelque

---

<sup>1</sup> Le colloque sera prochainement en ligne sur le site du collège des Bernardins :

<http://www.collegedesbernardins.fr/index.php/rencontres-a-debats/colloques/jacqueline-de-romilly-un-regard-vers-les-grecs/37-colloque/2140-colloque-jacqueline-de-romilly-un-regard-vers-les-grecs.html>

<sup>2</sup> Une présentation de l'ouvrage a été envoyée il y a peu aux ARELA.

temps, est un peu en sommeil, à cause de problèmes de santé de certains responsables. Nous remercions François pour sa disponibilité permanente.

François Martin prend alors la parole pour préciser qu'effectivement la Conférence des présidents a été un moment très active, mais qu'elle s'est assoupie. La dernière réunion a eu lieu le 13 octobre et portait sur le rapport de la refondation de l'école.

- Marie-Hélène Menaut, que nous remercions d'avoir bien voulu conserver des responsabilités au bureau, rendra compte plus bas des actions menées en partenariat avec Euroclassica, en particulier du *Vestibulum*. Nous nous contenterons de souligner que les contacts se multiplient. Nous avons relayé deux pétitions de collègues européens, espagnols puis russes, engagés dans la défense du latin et du grec. Nous devons encore accentuer la dimension européenne de notre action et resserrer nos liens avec les collègues des autres pays, notamment en les invitant à participer aux Journées d'octobre.

### **Situation des ARELA.**

- La situation des associations régionales est très variable selon les académies. Si certaines semblent en difficulté, nous nous réjouissons de voir que d'autres rebondissent. Dans certaines académies dépourvues d'association, des collègues songent à en fonder une. Nous devons donc garder espoir et mettre tout en œuvre afin de recruter de nouveaux adhérents. Nous rappelons les actions envisageables :

- intervenir auprès des collègues dans les stages de formation ;
- organiser une rencontre avec les collègues qui se proposent bénévolement, contre défraiement du transport. Il s'agit de Dominique Augé, Annie Collognat et Yves Ouvrard ;
- essayer de constituer un réseau des collègues de l'académie.

- Le bureau a demandé aux deux associations de voyage membres de la CNARELA de diffuser une lettre incitant les collègues à rejoindre une ARELA. À l'heure actuelle, THALASSA a publié le texte sur son site puis l'a diffusé. À la suite de ce courrier, nous avons été contactés par quelques collègues enseignant à l'étranger, notamment en Asie du Sud-Est, qui souhaiteraient fonder une ARELA. L'association ATHÉNA a annoncé qu'elle diffuserait bientôt ce texte. Certaines ARELA se sont inspirées de la lettre du bureau pour s'adresser de manière plus précise aux collègues de leur académie. Nous envisageons de renouveler cette opération à la rentrée prochaine, en adaptant le texte du courrier.

- Le dynamisme des associations s'est manifesté, cette année encore, dans l'organisation de diverses actions, Journées de l'Antiquité, concours etc. Nous devons continuer à leur donner toute la publicité qu'elles méritent.

- Les Journées d'octobre, organisées à Reims par l'association AUSPEX, sur le thème « Vivre en ville en Gaule romaine », ont été parfaitement réussies. Nous en remercions les organisatrices.

- Enfin le voyage en Turquie, organisé fin août en partenariat avec THALASSA/Océanides, a permis des échanges entre collègues heureux d'approfondir leur connaissance du monde gréco-romain. Il a été également l'occasion de faire découvrir les objectifs de la CNARELA à leurs conjoints et amis.

- Cette année, un séminaire de grec moderne envisagé dans ses rapports avec le grec ancien, est proposé par l'intermédiaire d'ATHÉNA. Il se déroulera fin août à Glyphada, dans les environs d'Athènes. Didier Kaszubowski, représentant d'ATHÉNA, rappelle les objectifs et l'organisation du voyage.

- Nous réfléchissons à des propositions variées, certaines de durée inférieure et de moindre coût, afin que chaque collègue puisse trouver une formule qui lui convienne.

Par toutes ces actions, les ARELA et la CNARELA assument leur mission de formation des collègues et de promotion des langues anciennes. Leur audience s'en trouve accrue.

### **Audience de la CNARELA.**

- Outre l'encart publié dans la presse dont il a été question plus haut, nous avons été contactés pour quelques articles de presse régionale qui n'ont pas eu beaucoup d'écho.
- Nous avons relayé la campagne de promotion du *Petit Nicolas* en latin.
- Nos informations sont reprises par un lien sur le site de l'association THALASSA.
- D'autre part, cette association héberge notre site et assume nos campagnes de communication par la diffusion gracieuse de cartes postales et d'affiches ; elle a également assuré la conception d'autocollants. Nous devons tout cela à Claire Valette, directrice générale de THALASSA, à Lorrain Florès qui gère les questions techniques et informatiques et à Lionel Sanchez, chargé de la communication au bureau de la CNARELA. Nous les remercions tous les trois.
- En outre, Lionel Sanchez se chargera de rénover progressivement notre site afin de lui donner plus de lisibilité. Nous présentons aujourd'hui le nouveau logo<sup>3</sup> qu'il a composé pour la CNARELA.
- Delphine Viellard assure l'édition des Cahiers de la CNARELA qui contribuent à la cohésion des ARELA tout en publiant officiellement nos positions. Nous lui en sommes reconnaissants.
- L'audience de la CNARELA est indissociable de celle des ARELA : les articles dans la presse locale, les Bulletins des associations ainsi que les publications de chaque ARELA contribuent à la notoriété de la Coordination Nationale.

Nous venons de vivre une année de transition ; il est maintenant urgent de prendre position face à une nouvelle équipe ministérielle.

Notre action devra porter essentiellement sur trois points :

- La situation des langues anciennes dans les établissements, dans le cadre de la préparation de la rentrée.
- La réforme des concours et de la formation des enseignants.
- L'avenir du grec.

**Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.**

### **4. Rapport financier<sup>4</sup>.**

Florence Turpin présente le rapport financier.

Les comptes sont équilibrés cette année ; nous le devons à la générosité de plusieurs associations, au premier rang desquelles il faut citer THALASSA. Grâce à elles, la participation de la CNARELA au financement de l'encart publicitaire proposé par l'association SEL (Sauvegarde des Enseignements Littéraires) n'a pas grevé notre budget, pas plus que les difficultés rencontrées par certaines associations qui sont à court d'adhérents. Nous remercions tous ceux qui ont pu verser une cotisation de soutien.

Vous vous étonnerez peut-être (même si nous avons évoqué ce sujet l'année dernière) de voir figurer dans le bilan les comptes de la conférence annuelle EUROCLASSICA 2011. Nous le devons aux tergiversations du Ministère, qui, après nous avoir notifié son refus de subventionner cette manifestation, a décidé fin décembre 2011 de nous verser 1780 euros, soit un peu plus que ce que nous avons demandé. Il a donc fallu refaire les comptes... D'autres subventions, celle de THALASSA et celle d'ATHÉNA, nous avaient été heureusement versées en temps utile et la conférence a pu connaître un très bon déroulement ; cette réussite est principalement due au dévouement et au désintéressement des organisateurs et des intervenants, qui, finalement, ont pu être plus justement défrayés.

---

<sup>3</sup> Voir le nouveau logo, en page 1 du compte rendu.

<sup>4</sup> Voir annexe I, p. 10.

Il nous reste, au terme de ce bilan, à remercier le Ministère de l'Éducation Nationale, qui nous a permis en définitive d'assurer sans dommage financier le succès de cette rencontre si fructueuse.

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

## **5. Point sur l'enseignement supérieur et les concours.**

Hélène Frangoulis prend la parole.

### **a) CAPES 2013**

- Ce concours est destiné aux étudiants inscrits en M2 et aux titulaires d'un Master.
- L'écrit a eu lieu en novembre 2012 ; les résultats d'admissibilité ont été publiés le 15 janvier 2013 ; l'oral se déroulera en juin-juillet 2013.
- 200 postes ont été ouverts. Cette année, il y a, comme l'année dernière, moins de candidats présents aux épreuves que de postes. On peut toutefois constater un léger progrès (+ 15,6%).
- À la rentrée 2013, les lauréats de ce concours seront fonctionnaires stagiaires avec 5/6<sup>e</sup> de service (ce qui correspond pour les certifiés à 3 heures de décharge).

### **b) CAPES 2014 (parfois appelé dans les textes 2013-2)**

- Les inscriptions sont ouvertes du 15 janvier au 21 février 2013.
- L'écrit, qui aurait dû avoir lieu en novembre 2013 et être destiné aux étudiants de M2 (et aux titulaires d'un Master), a été anticipé et se déroulera en juin 2013 (en LC : 21-22 juin 2013), en étant ouvert aussi aux étudiants de M1. Les épreuves sont inchangées. Dans les universités, cette situation a entraîné de nombreux aménagements et « bricolages » dans l'organisation des cours pour une année transitoire, avec en particulier l'anticipation de certains cours de M2 en fin de M1.
- L'admissibilité est prévue mi-juillet 2013.
- Les oraux se dérouleront un an plus tard, en juillet 2014, avec des épreuves inchangées.
- Ce concours, destiné principalement aux M1, est ouvert aussi aux M2 et aux titulaires d'un Master, même ceux inscrits et admissibles au concours 2013. Les étudiants de M1 admissibles ont l'obligation de valider leur année de M1 au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour avoir le droit de présenter l'oral en juin 2014.
- Les étudiants de M1 admissibles pourront effectuer en M2 des stages en responsabilité, avec un statut de contractuels, sous forme de tiers temps rémunérés à la hauteur d'un mi-temps, avec un emploi du temps adapté (trois demi-journées par semaine). Ils auront un tuteur.
- Les étudiants admissibles déjà titulaires d'un Master pourront effectuer plus d'heures, ce qui, en clair, reviendra à les utiliser comme vacataires.
- À la rentrée 2014, les lauréats de ce concours seront fonctionnaires stagiaires avec 5/6<sup>e</sup> de service (ce qui correspond pour les certifiés à 3 heures de décharge).
- Les lauréats qui n'auront pas validé leur M2 conserveront un an le bénéfice du concours.

### **c) CAPES suivants (concernant les lauréats qui seront titulaires à partir de la rentrée 2015).**

- Ce seront des concours « nouveau format ».
- Ils s'adresseront essentiellement aux étudiants qui commenceront un M1-Métiers de l'enseignement en septembre 2013 dans une ESPE. On peut donc se demander quel sera le rôle dévolu aux universités dans la formation.
- Ils seront ouverts aussi aux étudiants inscrits en M2 et aux titulaires d'un Master.

- Les épreuves d'admissibilité et d'admission se dérouleront en fin de M1, donc en 2014 pour la 1<sup>ère</sup> session de ce nouveau concours.

- En M2 (2014-2015), les lauréats effectueront un service à mi-temps, tout en étant rémunérés à plein temps en tant que fonctionnaires stagiaires (ce qui permet de nouveau aux lauréats d'avoir une année de stage avec une décharge conséquente). Ils seront titulaires à la rentrée 2015.

- Principal problème : la maquette et le contenu des épreuves seront différents de ceux des concours 2013 et 2014 et comporteront une dimension professionnelle importante.

Les documents préparatoires qui nous sont parvenus sont particulièrement inquiétants : une seule épreuve disciplinaire serait maintenue à l'écrit, la deuxième devenant une épreuve de didactique. Or, au CAPES de LC, la deuxième épreuve d'écrit est précisément l'épreuve de Langues et cultures de l'Antiquité. Quant à l'oral, il ne comporterait plus aucune épreuve disciplinaire. De plus, les documents ne mentionnent à aucun moment les spécificités du CAPES de LC : cela signifie-t-il qu'il disparaîtrait à l'intérieur d'un unique CAPES de Lettres ?

Ces questions seront évoquées au cours de l'entretien du 6 février avec les IG.

#### **d) Agrégation**

Si aucune modification ne semble envisagée pour l'agrégation de Lettres classiques, certaines phrases du rapport de l'IGEN d'août 2011 provoquent toujours des inquiétudes sur l'avenir de l'agrégation de grammaire : il y est écrit en effet (p. 92) que « l'existence actuelle de deux concours évaluant des compétences proches (grammaire et lettres classiques) n'a plus grand sens aujourd'hui ».

#### **e) Remarque sur les licences**

G. Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, envisage de diviser le nombre de licences par 15<sup>5</sup>. Qu'en sera-t-il du maintien de la licence de Lettres classiques dans les universités où elle existe toujours ?

### **6. Euroclassica et Vestibulum**

Marie-Hélène Menaut prend la parole.

La *Newsletter* d'Euroclassica sera prochainement envoyée.

#### **a) Quelques remarques :**

- En 1991, lors de la création d'Euroclassica, 12 associations en faisaient partie ; en 2012, le nombre se monte à 20.

- Les principales actions d'Euroclassica sont :

- Des stages en direction des professeurs, des étudiants, des élèves parfois, organisés par différents pays : *Academia Aestiva* (Grèce), *Academia homerica*, *Academia latina*, *Academia Ragusina*, *Academia Saguntina* (destinée aux 16-18 ans). Vous trouverez dans la *Newsletter* les différents programmes.
- La réalisation de deux fascicules *Europatria* et *European symbols* qui devraient être finalisés en septembre 2013 lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra cette année à Lisbonne. Vous pouvez évidemment coopérer à ces revues au nom de la France (si vous le faites, tenez la CNARELA au courant) et venir à l'assemblée annuelle si vous le désirez.
- Le *Curriculum* :  
Compte rendu du *Curriculum* 2010-2011

---

<sup>5</sup> Voir article du *Monde* du 14 janvier 2013 : [http://mobile.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/01/14/genevieve-fioraso-veut-remodeler-l-offre-universitaire\\_1816537\\_1473692.html](http://mobile.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/01/14/genevieve-fioraso-veut-remodeler-l-offre-universitaire_1816537_1473692.html)

- **Elex** 1000 candidats, dont **420 élèves français**, y ont participé. 714 médailles ont été attribuées, soit 70 %.
- **Egex** 177 candidats y ont participé. 85 médailles ont été attribuées soit 50%
- **Janua** 235 candidats y ont participé. 49 médailles ont été attribuées, soit 20%

b) Compte rendu du *Vestibulum* 2012 pour la France au 19 janvier 2013 :

- **Egex** : 76 participants; 8 médailles d'or ; 12 médailles d'argent ; 17 médailles de bronze. Les récompenses sont attribuées aux lycéens (5 lycées y ont participé, 1 collègue sans médaille. Nous sommes en nette progression par rapport à la participation de 2011 : 13 élèves ; 2 médailles d'argent, 2 médailles de bronze)
- **Elex** : 565 participants (en 2011 : 420) ; 28 médailles d'or (en 2011 : 11) ; 48 médailles d'argent (en 2011 : 24) ; 65 médailles de bronze (en 2011 : 108).

Le nombre de candidats est en progression. Merci d'avoir participé au *Vestibulum* en grec. Tous les efforts sont faits pour obtenir rapidement les diplômes.

**7. Perspectives d'action.**

- Sylvie Pédroaréna rappelle que nous devons être très vigilants en ce qui concerne la **préparation de la rentrée 2013**. Il est nécessaire que chaque ARELA fasse part à la CNARELA des informations concernant cette rentrée. Ces informations seront ensuite envoyées au MEN et à la DGESCO.

- Il est important de **renforcer la liaison université-lycée** et de mener des actions communes entre le lycée et l'enseignement supérieur.

- Sylvie Pédroaréna propose que des **lectures publiques de textes anciens** (en latin, en grec, en traductions), à l'instar de nos collègues espagnols, soient réalisées durant la **semaine des Langues anciennes** (du 18 au 23 mars 2013). À chaque ARELA ou à chaque collègue de commencer à réfléchir à ce qui est possible, sous réserve d'autorisation officielle à obtenir localement. Il convient de donner le maximum de publicité à ces opérations. L'affiche « Cultivons les langues anciennes », téléchargeable sur le site de la CNARELA (onglet « publications »), sera le signe commun de cette manifestation.

- Il faut être également vigilant sur le devenir des **concours**.

Le bureau est mandaté pour rédiger une motion<sup>6</sup> sur les menaces qui pèsent sur ces derniers.

- L'idée de contacter des personnalités est évoquée. Les noms de Cédric Villani et d'Alexandre Jollien sont mentionnés.

**8. Journées d'octobre 2013 et 2014.**

- Les représentantes et organisatrices des prochaines Journées d'octobre, Anne-Marie Chazal et Pascale Peyronnet, nous font découvrir les grandes lignes du programme de ces journées qui auront pour thème « Échanges en Méditerranée » et qui auront lieu à Arles les 21, 22 et 23 octobre 2013. Le programme et la fiche d'inscription seront envoyés au mois de mai.

- En 2014, les Journées auront lieu à Strasbourg. Plusieurs thèmes ont été évoqués : la frontière, ou le patrimoine humaniste.

- L'ARELABOR-Bordeaux se propose pour organiser les Journées en 2015.

**9. Calendrier 2013-2014.**

---

<sup>6</sup> Voir annexe II, p. 11.



- **21, 22 et 23 octobre 2013** : Journées d'octobre à Arles. **AG : mardi 22 octobre.**
- **samedi 18 janvier 2014** : Assemblée générale.
- **samedi 17 mai 2014** : Assemblée générale
- **Semaine des langues anciennes** : du 17 au 23 mars 2014.

#### **10. Questions diverses**

J.-N. Michaud de l'ARELAM (Montpellier) évoque un des problèmes que pose l'envoi des bulletins sous format électronique, et notamment sous format .pdf : en effet, il est difficile parfois de « prendre » des pages des bulletins des autres ARELA.

Des suggestions pour y remédier sont faites :

- Sur *Adobe reader*, dans le menu déroulant « édition », il faut sélectionner la fonction « prendre un instantané ». On délimite ensuite la zone à copier qui l'est automatiquement une fois la sélection faite. Il suffit ensuite de « coller » dans n'importe quel autre document.

La zone collée est une image modifiable en tant qu'image (taille, position, etc.) mais pas en tant que texte (contenu). Comme on peut le faire autant de fois qu'on veut et même sur de petites zones, cela paraît relativement utile pour « récupérer » des morceaux du bulletin de la CNARELA et les intégrer aux bulletins des ARELA<sup>7</sup>.

- Pour les utilisateurs MAC avec le logiciel *Aperçu* : pour copier une page ou plusieurs, ouvrir le document .pdf et le document word sur lequel on souhaite copier la page : faire glisser la page du .pdf (en utilisant la barre latérale sous forme de vignettes) qui vous intéresse dans le document word... et le tour est joué (il ne faut pas que le .pdf soit évidemment protégé par son auteur) !

Si le format numérique du bulletin tend à se développer, **il est conseillé de proposer de l'envoyer aux ARELA sous forme papier**. D'autre part, il est préférable de continuer à l'envoyer sous format papier aux membres du bureau.

*La séance est levée à 13h20.*

---

<sup>7</sup> Merci à Karine Juillien (ARDELAC-Créteil) pour ces précieux renseignements !

Annexe I

**COMPTE DE RÉSULTAT : ANNÉE CIVILE 2012**

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>
Cotisations.....	4565,00	
Conférence Euroclassica 2011.....	9783,00	9790,00
Intérêts livret.....	142,89	
Cahiers de la CNARELA.....		179,51
Secrétariat.....		165,98
Déplacements.....		2430,83
Cotisation MAIF.....		102,96
Participation encart pub SEL.....		1500,00
Cotisation Euroclassica.....		300,00
<b>TOTAL.....</b>	<b>14490,89</b>	<b>14469,28</b>
	<b>SOLDE : + 21,61</b>	
<b>Excédent de l'année 2012.....</b>	<b>21,61</b>	
<b>Excédent cumulé des années antérieures.....</b>	<b>6128,41</b>	
<b>Solde excédentaire des exercices cumulés.....</b>	<b>6150,02</b>	
	<b>(au 13 janvier 2013)</b>	

Florence Turpin,  
Trésorière de la CNARELA

Annexe II

## **MOTION**

La CNARELA, réunie en assemblée générale à la Sorbonne le 19 janvier 2013, réaffirme son attachement à un CAPES de Lettres classiques distinct du CAPES de Lettres modernes et s'oppose fermement à toute fusion des deux concours au sein d'un unique CAPES de Lettres.

Le CAPES de Lettres classiques étant un concours trivalent, la CNARELA exige le maintien d'épreuves disciplinaires à l'écrit et à l'oral de ce concours, dans les trois disciplines que les candidats seront appelés à enseigner : le français, le latin et le grec.

Quant aux aptitudes pédagogiques, elles seront évaluées non lors d'épreuves spécifiques mais au sein des épreuves disciplinaires, ces dernières offrant sur un exemple concret l'occasion de sonder les qualités du candidat dans ce domaine.